



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB 12.07.2023

Numéro de publication: HR02-1005794053

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation Adastra Sustainability Sàrl, Choulex, nouveau Adastra Sustainability SA

Adastra Sustainability SA
Route de Chevrier 18
1244 Choulex

Jusqu'ici
Adastra Sustainability Sàrl

Adastra Sustainability Sàrl, à Choulex, CHE-178.642.395 (FOSC du 25.04.2022, p. 0/1005457948). Division des 200 parts de CHF 100 en 200'000 parts de CHF 0.10. Capital porté de CHF 20'000 à CHF 50'000, divisé en 500'000 parts de CHF 0.10, par l'émission de 300'000 parts sociales de CHF 0.10 avec obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption selon statuts, entièrement libérées en espèces et souscrites à concurrence de 111'000 parts de CHF 0.10 par Bengoa Xavier Gregory qui détient ainsi 185'000 parts de CHF 0.10, à concurrence de 78'000 parts de CHF 0.10 par Gmünder Simon Michael qui détient ainsi 130'000 parts de CHF 0.10 et à concurrence de 110'000 parts de CHF 0.10 par Reinhard Jürgen qui détient ainsi 185'000 parts de CHF 0.10. Statuts modifiés le 22.06.2023. Transformation: La société Adastra Sustainability Sàrl a été transformée en société anonyme conformément au projet de transformation du 22.06.2023 et bilan au 31.12.2022, présentant après augmentation du capital des actifs pour CHF 155'602 et des passifs envers les tiers pour CHF 104'931, contre attribution aux associés de 1'000'000 actions de CHF 0.10, nominatives, liées selon statuts, libérées à hauteur de 50%. Nouvelle forme de droit: société anonyme. Nouvelle raison sociale: Adastra Sustainability SA. Nouveau but: toutes activités de développement de produit, de conseil et de formation dans le domaine de la durabilité environnementale. Elle exerce son but de manière responsable, éthique et juste. La société s'engage à avoir un impact positif important sur la société, les personnes et l'environnement, dans le cadre de ses activités commerciales et opérationnelles. La société peut en outre faire, soit pour son propre compte, soit pour le compte de tiers, toutes opérations commerciales, mobilières et financières, en relation directe ou indirecte avec son but, sous quelque forme que ce soit, notamment sous forme de participations. La société peut ouvrir des succursales en Suisse et à l'étranger, fonder ou acquérir toute entreprise poursuivant un but analogue ou complémentaire. La société peut accorder des prêts ou toutes garanties soit à ses associés, soit à des tiers. Capital-

actions: CHF 100'000, libéré à concurrence de CHF 50'000, divisé en 1'000'000 actions de CHF 0.10, nominatives, liées selon statuts. Communication aux actionnaires: courrier, courriel ou notification push. Suppression de l'obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption selon statuts. Statuts du 22.06.2023. Bengoa Xavier Gregory jusqu'ici gérant, est désormais administrateur président avec signature individuelle; Gmünder Simon Michael jusqu'ici gérant, est désormais administrateur avec signature individuelle; Reinhard Jürgen jusqu'ici gérant, est désormais administrateur avec signature individuelle. Selon déclaration du 22.06.2023, il est renoncé à un contrôle restreint.

Registre journalier no 13022 du 07.07.2023

Précédente publication dans la FOSC: no 79, Date: 25.04.2022

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Genève